

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2017

Membres en exercice : 14 ; Membres présents : 11 ; Convocation du 29 novembre 2017

L'an deux mille dix sept et le quatre décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CHATELET Karine, CHABANNE Véronique, DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, RAVOUX Annick, SIMONET Chantal, et Messieurs BORGE Roger, COMBAZ Pierre, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent, CHATELET Jean-Marc et GAUTHIER Jean-Michel

Membre absent : Messieurs BESSARD Sébastien et CANDELORO Frédéric

Membre excusé : Madame BESSARD Virginie

Secrétaire de Séance : Monsieur BORGE Roger

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu 6 novembre 2017.

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Décide, après concertation avec les parents, les enseignants et en accord avec les Mairies du Regroupement pédagogique intercommunal ROMANS/SAINT ANDRE LE BOUCHOUX/SAINT GEORGES SUR RENON de solliciter, auprès de l'Education nationale, une dérogation de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours, au sein des deux écoles, à compter de la rentrée de septembre 2018
- Approuve le projet d'avenant n° 1 au Règlement intérieur du service de cantine scolaire qui prévoit à compter du 1^{er} janvier 2018, une facturation au prix unitaire de 8 € les repas pris par les élèves sans inscription préalable ou inscrits hors délai
- Créé à compter du 8 janvier 2018 un poste d'intervenant nouvelles activités périscolaires afin de pallier l'absence de l'intervenant « musique » qui cesse sa mission fin décembre ; autorise le Maire à procéder au recrutement d'un contractuel et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier
- Approuve les devis suivants :
 - o Achat d'un ordinateur portable pour la troisième salle de classe – 399 € TTC – DARTY (BOURG EN BRESSE)
 - o Remplacement des assises de 6 chaises de la Mairie - 360 € TTC – TBM (VIRIAT)
- Définit les décisions budgétaires modificatives sur l'exercice 2017 liées au réajustement des comptes le détail sera établi après mandatement des dernières factures de l'année
- Vote la décision modificative budgétaire de virement de crédits suivante afin de procéder au règlement, en section d'investissement, de la facture de la société DARTY pour la fourniture d'un ordinateur portable pour l'école, d'un montant de 399 € TTC

Compte 21318 - opération 204 <i>achat et aménagement d'un local technique</i>	- 400 €
Compte 2183 – opération 189 <i>aménagement école</i>	+ 400 €
- Fixe, à compter du 1^{er} janvier 2018, les tarifs de facturation des travaux réalisés par l'employé communal, à titre exceptionnel, pour des communes voisines ou entreprises comme suit (prix net de l'heure) : travaux de déneigement : 50 €, de fauchage : 70 €, d'élagage : 75 €
- Désigne, dans le cadre du transfert de la compétence « protection et mise en valeur de l'environnement » à la Communauté de communes de la Dombes, les représentants au Syndicat mixte Veyle Vivante : M. PERRADIN Laurent, titulaire et M. CHATELET Jean-Marc, suppléant

- Approuve le contenu de la motion établie par l'Association des Maires ruraux de France sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité et s'associe solidairement à la démarche de cette association en faveur d'une loi-cadre « communes et ruralité »

INFORMATIONS DIVERSES

- Le Conseil municipal est informé notamment sur les points suivants :
 - o Complément d'informations suite aux pourparlers en cours avec BOURG HABITAT concernant la réalisation d'une opération de constructions de logements sur la parcelle située en face de la Mairie
 - o Projet d'extension et de réaménagement de la salle polyvalente estimé à 40 500 € HT – aide octroyée par le Département : 6 075 € - réalisation susceptible d'être subventionnée par l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR 2018
 - o Montant définitif de la compensation de la Communauté de communes de la Dombes : 64 924 €
 - o Réforme de la taxe d'habitation - conséquences pour les communes
 - o Projet d'échange de biens avec un particulier – une rencontre sera organisée afin d'en prévoir les modalités
 - o Démarches effectuées pour la vente de la moto-pompe qui était utilisée par le Centre de première intervention des pompiers
 - o Travaux terminés : curage du lac au village, diagnostic amiante des locaux rue de l'église ; travaux reportés en début d'année : réfection des fossés
 - o Projet de limitation de l'éclairage public nocturne – en attente de précisions du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication SIEA de l'Ain
 - o Avis et observations de la *Sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public* pour un établissement situé sur la commune
 - o Vérification systématique, par la *commission communale des bâtiments*, de la conformité des travaux réalisés après une autorisation de construire
 - o Etude sur la mise en place éventuelle d'une mutuelle communale – une consultation de la population est envisagée sur le bulletin municipal
 - o Modalités de fonctionnement de la bibliothèque suite aux décisions départementales et intercommunales
 - o Arrêté d'interdiction de prélèvement d'eau sans autorisation et sanctionnant la dégradation des bornes et des poteaux incendie
 - o Rappels sur le dépôt exclusif déchets verts à la décharge communale réservée aux habitants
 - o Dons récoltés pour le Téléthon à l'occasion de la soirée des illuminations : 109,11 €
 - o Calendrier des manifestations 2018
 - o Avis à la population de décembre 2017
 - o Organisation de la cérémonie des vœux du vendredi 5 janvier à 19 h
 - o Comptes rendus des dernières réunions, des rendez-vous divers, des assemblées générales des associations
 - o Réunions et divers programmés :
 - o conseil municipal : mardi 16/01 à 20 h
 - o réunion Maire et adjoints : lundi 08/01 à 19 h
 - o réunion commission action sociale (préparation du repas du samedi 17/02) : lundi 08/01 à 20 h 30
 - o préparation du bulletin municipal : mardi 16/01 à 19 h (l'ensemble du Conseil est invité à y participer)
 - o Rappels :
 - Cérémonie des vœux du vendredi 05/01 à 19 h
 - Remise des colis aux employés : vendredi 22/12 à 18 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gauthier', written over the printed name of the Mayor.